

Les Brumes de Montalembert

égendes



r donc sachez, que ce troisième jour de mai de l'an de grâce 1151, il y avait en l'immense salle des gardes du castel de Montalembert, grand foison de hauts et nobles hôtes, gentils hommes et honnestes dames, devisant joyeusement, assis sur les coffres qui servaient de sièges ou appuyés aux boiseries sculptées, ce pendant que, tout au fond, il n'était bruit que de vaisselle et chaudrons, heurtés par une armée de marmitons et de servantes, préparant viandes et sauces devant un feu d'enfer, où rôtissaient deux veaux, trois moutons et des lièvres et oisons par douzaines.

La cour du logis et les communs n'étaient pas moins encombrés, mais par des personnages de moindre importance : écuyers, pages, valets et autres sergents d'armes qui se lutinaient en préparant les lances, haches et épées, heaumes, cottes et cuirasses de leurs maîtres, en vue des passes d'armes et tournoys qui allaient dans la soirée mettre aux prises toute la gentillesse et noblesse du Comté de Civray à l'occasion des justes noces et épousailles que messire Guy de Montalembert, seigneur de céans, venait de faire de noble demoiselle Adélaïde d'Albanie, et qui avaient été célébrées la veille en la chapelle du castel par messire Arnulphe, le révérend père abbé de Limalonges.

Parmi cette noble compagnie de parents, amis et pairs des nouveaux époux, on remarquait Messire Evrard de Civray, Loÿs de Pannesac, Jousseraud de Layrée, Hélié de la Roche, Guyard de Tassej, Geoffroy Mailhoux de la Maillolière, Aymar du Puy d'Anché, Nerbert du Boux, Simon Landro de Landrodière, Maingot de Bannière, Richard de la Feuilletrie, Ithier Daurillac de la Roche, Huon Séguin du Bois, Tomas de Javarsay, Herbert Bonardeau de la Bonardelière, Joël de Chambes, Aymeri de Tillou, damoiselle Pernelle de Ruffec avec Odoard Le Coq, son armiger, et quantité d'autres...

Le lever de l'épousée tardait à n'en pas douter car le sablier avait, par six fois déjà, été renversé depuis le chant du coq.

Et chacun épilogaît par force saillies gauloises sur les causes de ce retard. Les éclats de rire fusaient en gerbes et faisaient trembler le treillis de plomb encastrant les losanges de verre des hautes et étroites fenêtres de la salle.

Mais voilà qu'un grand émoi et rumeur s'élèvent de par le logis, et, pareils à un vent d'automne parmi les feuilles sèches, traversent la foule des gens de service, gagnent le groupe de sergents d'armes et envahissent la salle des gardes.

L'agrafe, la belle agrafe Sarrazine d'or fin et de pierreries, chef-d'œuvre de Byzance, rapportée d'Orient par messire Guy en cadeau de noces à sa fiancée, a disparu, et malgré toutes les recherches ne se retrouve pas !



es valets lèvent les bras au ciel. Les hautes coiffes de chanvre fin des chambrières en perdent aplomb et symétrie, les valets d'armes sont contristés, la noble compagnie elle-même n'est pas insensible, les seigneurs poussent des soupirs de regret, les honnêtes dames des soupirs de soulagement ; tout en prenant des mines désolées.

Elle a suscité d'admiration, aussi d'envie et de jalousie, hier lorsque sur la cape de l'épousée elle jetait ses mille feux, la belle broche Sarrazine, si belle que Dame Aliénor d'Aquitaine, notre suzeraine, n'en a point de pareille.

Dame Adélaïde, elle, pleure toutes ses larmes, s'est remise au lit et jure de ne point revoir le jour que son joyau ne lui soit rendu.

Messire Guy fronce ses sombres sourcils : « Il était bien séant, m 'amie, qu'ayons passé la grande mer sur chétifs nefes et traversé les monts de neige où jamais ne pousse l'herbe, et les déserts de la terre sarrazine où le sable brûle comme pavé d'enfer, si tant y périt de chrétiens que c 'en est grand pitié, et affronté les guerriers de celui pays, qui sont iceux, noirs, païens et moult outrageux, durement pour appourter à vous, ce gentil joyau, qu'avons gagné au grand péril de notre corps et qu'avez perdu si vite.

J'en jure Dieu, et monsieur mon père, ma mie, que cil qui l 'a prise sera déconfit vilainement ».

Car sachez que Guy Aremberg ou de Montalembert comme on disait plus communément, par transposition du nom du seigneur avec celui du fief, avait vingt ans et était déjà un redoutable écuyer, lorsqu'en 1145 Saint Bernard vint dans la fameuse basilique de Charroux prêcher la croisade de Louis le Jeune.

Enthousiasmé par la parole enflammée du saint prédicateur, avec toute la jeune noblesse de Poitou, de la Marche et de l'Angoumois, Guy prit la croix ; après s'être muni d'une bonne et grande épée ou doloire, acquise des Ogier de Charroux les plus célèbres trempers de lames de toute l'Aquitaine. Il partit bientôt avec Tybaut Le Brun, son armiger, sous la bannière de Huon de Civray, son suzerain, rejoindre l'armée de Louis Le Jeune à Vézelay, après avoir fait ses adieux à sa dame, la jeune Adélaïde d'Albanie, fille d'un seigneur voisin.

Le voyage de Palestine fut long et meurtrier, seuls les forts virent la Terre Sainte ; les faibles jalonnèrent de leurs cadavres les fossés du chemin.

Sur les bords du Méandre, les croisés rencontrèrent les sarrasins qui venaient d'anéantir à Iconium l'armée allemande de l'empereur Conrad.

Avant le combat, un émir gigantesque, couvert d'un manteau d'écarlate retenu à l'épaule par une agrafe d'or et de diamants, provoqua en combat singulier les plus braves parmi les chevaliers chrétiens.

Déjà il en avait tué trois, les autres hésitaient. Guy releva le défi. D'un coup d'estoc, il enleva un poignet à l'émir et d'un coup de taille le navra à mort. Parmi les dépouilles du vaincu, Guy recueillit la belle agrafe qu'il fit vœu de rapporter à Dame Adélaïde, sa fiancée.

Guy resta deux ans en Palestine, puis il eut la nostalgie du pays natal ; il jugea qu'il avait assez fait pour l'honneur de son nom ; il voulut revoir son joli castel de Montalembert, ses riantes prairies où chantent les grillons en mai, ses châtaigniers au feuillage lustré, ses jolis bois de Montjean et surtout la belle Adélaïde d'Albanie.



Il s'embarqua à Jaffa sur un vaisseau vénitien et malgré les embûches de la route, il était l'année suivante à Montalembert.

Adélaïde d'Albanie avait 16 ans lorsque Guy partit ; elle vécut de la vie monotone et triste des châtelaines de ce temps ; filant, tapissant, chantant avec ses chambrières des lais d'amour que leur apprenaient bas des troubadours allant ou revenant de Poitiers, la cour de Guillaume IX où les attirait ce prince artiste, généreux et lettré.

Le dimanche, hautaine et guindée, elle assistait aux offices, au milieu des vassaux et des tenanciers du fief, dans la chapelle du castel, ceinte de la litre armoriée des d'Albanie.

De voyage ? Point d'autres qu'une fois l'an à la grande foire de Saint-Laurent, à Charroux, qui durait deux mois et était un des grands centres du négoce des pays d'occident. Il s'y rendait par milliers, non seulement des pèlerins de tous pays attirés par le renom de la merveilleuse basilique de Saint-Sauveur, mais encore les mercantis de toutes couleurs, de toutes races, de toutes religions, apportant tout ce qui se fabrique, tout ce qui se produit, depuis les dinanderies et les émaux de Limoges, jusqu'aux grands destriers des Allemagnes, aux fourrures de la Tartarie, aux dentelles de la Flandre et aux éclatantes étoffes brochées d'or et d'argent que les Génois et les Vénitiens apportaient du Levant et dont dames nobles et riches bourgeoises se faisaient ces coiffes brodées au fond en forme d'écu, ces robes, ces mantes, ces cottes précieuses qui se transmettaient de mère en fille, d'âge en âge, véritable meuble de famille, qu'une dame ne mettait que deux ou trois fois dans les grandes occasions de son existence.

C'était aussi le rendez-vous d'une foule de gentils hommes qui trouvaient là ces bonnes cottes d'Espagne, ces cuirasses mauresques damasquinées, ces bonnes épées de Poitou, en un mot, tout ce qui composait le harnais d'un chevalier.

Chaque an, Demoiselle Adélaïde ne manquait point cette fête, accompagnée de Madame sa mère et de sa chambrière favorite, Almodis. À cheval, sous l'escorte d'un vieil écuyer dont la dague ne badinait pas, elles partaient de bon matin suivant l'antique voie de Nantes à Limoges que l'on appelait le grand chemin de César, prenaient au passage les demoiselles de Pannesac, de Layrée et de Rocheneau, et la joyeuse cavalcade que rejoignait toujours quelque troupe de jeunes seigneurs, folâtrait jusqu'aux portes de Charroux, qui, ces jours-là, ne fermaient qu'au couvre-feu.

Dans le bourg, l'abbé, à l'hôtel du Grand Empereur Charlemagne, hébergeait toute la noblesse.

Si Almodis, la jolie chambrière, comme les peuples heureux, n'avait point d'histoire, ses parents en avaient eu une bien fâcheuse.

C'était un ménage de serfs de la terre d'Albanie. Lors de la grande famine qui vers 1135 désola la province, on les trouva un matin morts de froid et de faim dans leur chaumine ; seule, la petite Almodis vivait encore. Recueillie par la dame d'Albanie, elle grandit avec Adélaïde qui se l'attacha, l'aimant autant qu'une fille noble pouvait aimer une fille serve, c'est-à-dire un peu plus que sa levrette Pallas, et un peu moins que sa pie Margot qui la suivait partout et parlait presque autant qu'un perroquet.



ouce et gracieuse, par un de ces caprices de la nature, cette fille de serfs, Almodis la petite chambrière devint d'une si éclatante beauté qu'il était coutume de dire dans la terre d'Albanie : « Belle comme Almodis ».

Nous avons laissé tout en émoi au castel de Montalembert. Mais en ce temps-là, le dépit et la douleur d'une femme, fût-elle noble et épousée de la veille, n'était point suffisant pour faire oublier à un chevalier ses devoirs envers ses pairs.

Les lendemains de nocés étaient toujours consacrés aux joutes et aux tournois ; nombre de chevaliers et d'écuyers n'étaient venus que dans cette intention. Messire Guy eut cru son blason terni si pour un bijou égaré il eut fait fi de la coutume.

Après un rapide repas pris debout, le pain d'une main et la viande de l'autre, chaque chevalier se fait armer par son armiger.

Messire Jean de Ville et Messire Bernard de Fontaine tiendront contre tous allants et tous venants ; à la lance, à la hache, à l'épée ; ce sont de redoutables compagnons, n'empêche que la bâtard de Fontafré les désarçonne l'un après l'autre, aux grandes acclamations des dames.

Les champions se succèdent, tous montrent du courage et plusieurs sont adroits. La fête ne finit qu'avec le jour.

Il y a bien eu quelques petits accidents ; notamment, le cadet de Bannière, qui a reçu une lance au travers du corps et qui agonise sur un lit de paille ; et encore messire Naudouin, baron de Paizé, qui a reçu un mauvais coup de hache par la tête, dont il trépassa le surlendemain ; plus quelques jambes ou bras de cassés, des foulures, c'est à dire des vétilles.

Personne n'y prend garde. Le festin qui suivit fut pantagruélique, quoiqu'il n'y eût ni assiettes ni fourchettes, mais seulement devant chaque convive deux grandes rondelles de pain sur lesquelles celui-ci dépeçait, avec sa dague, le cartier de viande détaché de l'un des animaux rôtis servis dans leur entier sur les tables. De nappe, pas davantage. De grandes outres de terre cuite, fabriquées à la Trafigère où cette industrie de la poterie existe encore et remonte à l'époque gallo-romaine, remplies de bon vin d'Angoumois, circulaient autour des tables, aux mains des serfs du domaine. Chaque convive buvait à même, à tour de rôle. Puis, comme la coutume s'en est encore conservée dans nos campagnes, nobles chevaliers et honnêtes dames chantèrent ; qui, les exploits de ses ancêtres et des preux de sa maison, qui, les dames aux amours fameux. Et tout se termina au son des hautbois et des cornemuses en une ballade qui dure toute la nuit.

En toutes ces réjouissances, Dame Adélaïde, inconsolable, n'avait point paru. Lorsque le pont-levis se fut relevé derrière le dernier de ses hôtes, Messire Guy, rendu à ses devoirs d'époux et de protecteur, se rendit aux supplications de sa dame et adressa requête à son suzerain, Messire Bertrand de Monteneau, chevalier seigneur châtelain de Monteneau, dont le fief avait droit de haute, moyenne et basse justice, et de la mouvance de juridiction duquel relevait la seigneurie de Montalembert, à l'effet de faire enquête et instruction criminelle, au sujet du vol commis en sa maison.



essire de Monteneau mit aussitôt en mouvement ses officiers de judicature, et dépêcha à Montalembert son juge sénéchal, Pétrus Grimoard, homme qui non seulement savait lire et écrire, mais encore connaissait le droit et la coutume. Il vint, digne, majestueux et sombre, accompagné de ses deux assesseurs, tous de noir habillés, suivis de Lyonnet Baro le greffier qui portait l'écrivoire, de deux archers et de Colas Seutre, le bourreau, ce dernier muni d'un sac de cuir, contenant les outils de sa profession.

La vue de la sombre caravane fit passer un frisson dans le dos des gens de service, car il était à cette époque un proverbe fort connu qui disait que « l'on doit se défier d'un chat par devant, d'une mule par derrière, et de la justice de tous les côtés ».

Maître Grimoard et sa suite s'installèrent dans la chambre nuptiale, tout auprès du lit où gémissait encore dame Adélaïde. Lyonnet Baro étala ses parchemins sur la table massive.

Maître Grimoard mit sa toque et après examen des lieux, commença son enquête.

Dame Adélaïde, longuement, minutieusement, rapporta les circonstances du dépôt dans une coupe d'argent et de la disparition de son bijou. Maître Grimoard exigea des précisions, insistant surtout pour savoir quelles personnes avaient eu l'accès à cette chambre entre le moment de ce dépôt et celui où l'on s'était aperçu de cette disparition. Il fut attesté par le seigneur et dame de Montalembert que personne n'en avait passé le seuil depuis l'instant où Almodis la chambrière avait déshabillé sa maîtresse, le soir des noces.

— *Croyez-vous cette fille honnête, madame ?* dit Grimoard.

— *Honnête et sage, oui, je l'ai toujours cru, Messire sénéchal,* dit Adélaïde, *et je l'aime beaucoup.*

Du lit à la table, de la table à la crédence, sautillait, piaillait, croassait Margot la pie, l'oiseau favori, à la grande distraction de Maître Lyonnet Baro, le greffier qui en oubliait son procès-verbal, ce qui le fit rappeler sévèrement à l'ordre par Maître Grimoard.

— *Or sus archers ! Que sur l'heure l'on querre et amène devant nous la fille Almodis, la chambrière de Madame,* ordonna le sénéchal.

Toute pâle et tremblante, bientôt parut entre les archers aux lourdes mains Almodis la chambrière. L'appareil, sinon la majesté de la justice, la glaça d'effroi. Elle était blonde comme les blés, et si belle sous sa cote grossière qu'elle excita chez ces hommes austères un sentiment d'admiration. Maître Grimoard lui-même, malgré ses fonctions n'y fut pas insensible. Mais cette faiblesse fut de courte durée, sa dignité reprenant aussitôt le dessus, ce fut sans aménité et de sa voix la moins suave qu'il réclama :

— *Votre nom, ma fille ?*

— *Almodis !* dit-elle.

— *Votre âge ?*

— *Je ne sais pas !*

— *Greffier, écrivez : Dans les 16 à 17 ans, ainsi qu'il nous a paru,* poursuivit Maître Grimoard.

— *Vous êtes chambrière de Madame ?*

— *Oui Messire !*

— *Je ne suis pas Messire, appelez-moi Maître, tout simplement,* fit-il avec amertume et d'un ton rogue.

- *Oui Maître sénéchal.*
- *Vous l'avez dévêtue le soir de ses noces, le deuxième jour de mai, venant onze heures du soir ?*
- *Oui, Maître sénéchal.*
- *Vous le reconnaissez ?*
- *Oui, Maître sénéchal.*
- *Vous lui avez auparavant enlevé ses bijoux !*
- *Oui, Maître.*
- *Notamment une agrafe d'or et de diamants retenant sa cape ?*
- *Oui, Maître.*

Sur ce, Maître Grimoard se leva, terrible comme Jupiter tonnant, et les yeux fixés dans les yeux d'Almodis, la fascinant comme le serpent fascine sa proie.

Il hurla d'un ton à faire frémir :

- *Et cette agrafe, misérable fille, qu'en avez-vous fait ?*

C'était un des grands moyens qu'employait ordinairement Me Grimoard pour démonter les criminels et qui souvent lui réussissait. L'effet produit sur Almodis fut le contraire de celui qu'il en attendait. Accusée ouvertement, la jeune fille, de pâle et tremblante qu'elle était, sentit le feu de l'indignation lui monter au visage, et ce fut d'un ton plus assuré qu'elle répondit :

— *Je ne suis pas une voleuse, Maître, et cette agrafe je ne l'ai point prise. Je l'ai déposée là, sur cette crédence, même que Madame Adélaïde m'a fort sermonnée parce que, par la porte entr'ouverte, Margot la pie s'est envolée.*

— *C'est bien ; écrivez, greffier. Or ça, fille Almodis, personne n'est venu après vous dans cette chambre, depuis le soir jusqu'au lendemain au moment où votre maîtresse s'est réveillée, et alors, entendez-vous bien, fille Almodis, cette agrafe n'était plus là. Donc vous, et vous seule, avez pu la voler.*

— *Je ne l'ai pas prise, maître, j'en jure Dieu et Madame la Vierge et vous aussi, ma bonne Dame maîtresse, vous savez bien que les pauvres filles comme moi ne portent point joyaux d'or ; si je l'avais offerte à vendre, on m'aurait de suite arrêtée, et alors, qu'en aurais-je fait ?*

— *Voyons mon enfant, avouez, poursuivit Maître Grimoard sans paraître avoir entendu et d'un ton radouci, Madame Adélaïde vous pardonnera et la justice sera clémente, la condamnation sera légère : on ne vous coupera que les oreilles. Tandis que si vous n'avouez pas, ah ! dame ! Si vous persistez dans cette détestable attitude, Maître Colas Seutre, ici présent, va faire chauffer ses tenailles et vous pincer les seins, ce qui serait dommage, ajouta-t-il avec un horrible sourire.*

— *Voyons, dites-nous, ma fille, n'auriez-vous pas quelque amoureux parmi les écuyers de la seigneurie ? Cet amoureux ne vous aurait-il pas promis le mariage contre la remise de ce bijou, avec lequel on pourrait acheter un duché ? Car vous n'ignorez pas, ma fille, que le juif Isoard de Civray, qui est changeur, orfèvre et usurier, en a offert cent mille florins d'or.*

— *Je n'ai, ni pris, ni donné cette agrafe, Messire sénéchal ; je suis innocente de ce larcin. Si vous me faites souffrir, j'avouerai tout ce que vous voudrez, même avoir crucifié Notre-Seigneur, mais demain je me rétracterai.*

— *La mâtine est rusée, dit Maître Grimoard à un assesseur, elle discute comme un vieux procureur, la torture ne servirait à rien.*

— *Archers, ordonna-t-il, emmenez cette fille en prison.*



t entre les deux archers, Almodis fut conduite dans un souterrain humide et glacial, parce qu'il n'y avait pas de prison au château de Montalembert, qui n'avait pas le droit de justice, et là, on l'attacha solidement avec une chaîne scellée au mur.

Successivement, Maître Grimoard fit comparaître devant lui et interrogea tous les gens de service et autres serfs du château, insistant surtout pour savoir s'ils n'avaient point eu connaissance qu'Almodis fût l'auteur du vol, soit par paroles à elle échappées, soit autrement, et si aucun d'eux n'avait été son complice.

Almodis était trop belle pour que les laiderons n'en fussent point jalouses, sa situation vis-à-vis de tous était trop privilégiée pour que tous ne lui portassent point envie. Aussi, toutes ces estimables personnes dont la grossièreté n'excluait point la ruse, eurent vite compris que le soupçon planait sur la pauvre fille et la chargèrent de leur mieux. Ils furent unanimes, depuis le valet de chiens jusqu'à la préposée à la basse-cour, pour dire qu'elle était trop bien coquette pour être honnête et qu'ils lui avaient, en effet, trouvé depuis la veille une mine inquiète qui ne lui était point ordinaire. C'était le dernier coup. Almodis était coupable.

Le siège de Maître Pétrus Grimoard et de ses assesseurs était fait. A la vérité, il n'y avait point d'aveux, point de témoignages ni de preuves certaines, cela chiffonnait un peu Maître Pétrus Grimoard ; mais l'ensemble des circonstances et des présomptions était tellement concordant, tellement logique, que le doute n'était pas possible.

Cependant, à défaut d'aveu de la coupable, de preuve ou de témoignages, Maître Grimoard ne pouvait condamner. La coutume était formelle. Il eut alors recours à une pratique de magie judiciaire, fort en usage : l'épreuve du sas ou du tamis.

Maître Grimoard fit ranger en cercle tout le personnel du château autour de la table de la justice. Il requit ensuite un sas (crible), l'installa en équilibre sur une pointe aiguë et prononça la formule ordinaire « *Sas, je te conjure de nous dire qui a volé l'agrafe* » en imprimant à l'ustensile un mouvement giratoire. Le sas tourna au milieu des serfs terrifiés. La mort planait autour de la table sinistre ; sur lequel d'entre eux allait s'abattre sa main décharnée ? Ce fut une minute atroce ; enfin, le sas s'arrêta, juste devant Almodis la petite chambrière. Personne n'en douta plus, c'était elle la voleuse ; on la hua, on lui montra le poing, ce pendant qu'évanouie, les archers la remportaient en prison.

Maître Pétrus Grimoard, lui, tenait sa preuve et il en souriait d'aise. En conséquence, après en avoir délibéré avec ses assesseurs, il rendit le jugement suivant : « *Nous, Pétrus Grimoard, sénéchal héréditaire de robe longue, en la cour et juridiction de la terre et châtelainie de Monteneau, pour messire Bertrand de Monteneau, chevalier, seigneur châtelain de Monteneau, noustre sire ; assisté de Maître Abraham Poingre et Jaques Billed, nos assesseurs ordinaires et jurés en ladite cour et juridiction, et de Maître Lyonnet Baro, notre greffier. Sur les requêtes et réquisitions de messire Guy, chevalier seigneur de Montalembert, et damoiselle son épouse, vassaux à hommage-lige de la juridiction et seigneurie de Monteneau. Nous sommes transportés, en ladite terre et seigneurie de Montalembert, et damoiselle son épouse, à l'effet de faire notre office, sur un vol et larcin commis en la maison et demeure des susdits ; avons fait enquête et interrogatoire, en la forme requise et chose utile en la*

matière. Attendu, que, de ces enquêtes et interrogatoires et choses utiles, il ressort clairement, suffisamment, abondamment, pertinemment et indiscutablement, que la dénommée Almodis, fille serve, âgée d'environ 16 à 17 ans, servant comme chambrière en la demeure, logis et hébergement noble desdits messire et damoiselle de Montalembert, aurait roblé, puis caché et volé pour garder de vers soi, ou autrement disposer, un joyau de façon sarrazine, très précieux, appartenant en légitime possession et conquêt, à ses dits seigneurs et maîtres ; que tout a été mis par écrit sous notre dictée par Maître Lyonnet Baro, notre greffier en ladite cour. En conséquence, condamnons la susdite Almodis, fille serve, à être brûlée vive sur un bûcher de bois, le dixième jour de mai, présent mois, à quatre heure de relevée, publiquement, sur la grande côte de Montalembert, par les mains de Monsieur Colas Seutre, bourreau en ladite cour, après avoir, ladite Almodis, été traînée pieds et tête nue, en chemise, par tous les chemins et carrefours de la paroisse, sur un chariot tiré par quatre bœufs ou vaches, tenant en mains, ladite condamnée, un cierge de quatre livres, et pour ensuite ses cendres être jetées au vent. La condamnons, en outre, à tous les frais desdits enquête, interrogatoire, instruction, procès et du présent jugement, dont il sera levé, aux frais de la susdite Almodis, grosse et expédition. Fait et rendu, de notre pouvoir spécial, en ladite terre et logis noble de Montalembert, dépendant de notre juridiction, ces présentes scellées de notre sceau, et avons signé avec notre greffier le 3 mai 1151 ».

Maître Grimoard, ses assesseurs, Maître Baro, son greffier, Maître Seutre le bourreau, précédés des deux archers, se firent conduire au souterrain où Almodis gisait, enchaînée, inanimée de terreur et de froid. Lyonnet Baro, de sa voix caverneuse et nasillarde qu'étranglait l'émotion, lui lut la terrible sentence qui allait trancher le fil de sa vie, au seuil de sa jeunesse. Elle se tordit les bras.

— J'en appelle à Dieu, dit-elle, de votre injuste sentence, juges cruels et aveugles ! Et belle dans ses larmes, inspirée, le bras tendu dans une attitude vengeresse :

— Juges, dit-elle, et vous maîtres ingrats qui me faites mourir, il restera un témoin de votre aveuglement et de votre crime : la fumée de mon bûcher s'épandra en brume légère, elle couvrira le château et le bourg, le coteau et la vallée ; une fontaine jaillira sur le lieu de mon bûcher. De mon supplice injuste, elles se perpétueront éternellement le souvenir.

Madame Adélaïde fut épouvantée du sort réservé à sa pauvre petite chambrière, et encore plus, de sa prédiction. Ce supplice ne lui rendait point sa belle agrafe. Messire Guy regrettait d'avoir mis en branle cette terrible machine à broyer les gens, qu'était la justice de ce temps. Mais hélas ! Il n'en pouvait plus arrêter la marche. Non pas que messire Guy fut bien pitoyable, il avait vu tant massacrer dans ses campagnes d'Orient, de femmes, de filles, d'enfants, de vieillards, lorsque l'on prenait les villes d'assaut, que son cœur s'était durci ; mais aujourd'hui, c'était une chrétienne que l'on allait faire mourir de sang-froid, et comme en sa rude honnêteté, le crime n'était point certain, il en avait la conscience inquiète, Messire Guy.

Le dixième jour de mai, à 4 heures de relevée, Almodis, la petite chambrière, tête et pied nus, un cierge de quatre livres à la main, fut traînée par tous les chemins et carrefours de la paroisse ; elle se tenait à genoux, assistée du vieux prieur de Limalonges.



Elle avait tant pleuré qu'il ne lui restait plus de larmes ; elle pensait qu'elle voyait pour la dernière fois ce joli mois de Mai, ces chemins ombreux et parfumés de buis en fleur, ces coteaux boisés, cette belle vallée d'où l'on apercevait jusqu'au donjon de Ruffec et à la tour de Charroux ; ces petits oiseaux qui chantaient, elle ne les entendrait plus jamais ; cette douce brise pour la dernière fois lui caressait le visage. Elle demanda à ce que sur son bûcher, on mit par brassées genêts en fleurs, buis vert et jolies bruyères ; elle voulait mourir au milieu de ces jeunes rameaux beaux et purs comme elle et qu'elle avait tant aimés. Lorsque Maître Colas Seutre, le bourreau, l'eut liée sur le bûcher et eut allumé le feu, elle jeta un regard douloureux sur la foule immense de gentilshommes, de bourgeois, de serfs et de manants, venus pour voir brûler une voleuse. Cette foule féroce hurlait, ricanait, se bousculait, criait, huait la voleuse. La pie Margot, sur un vieil ormeau tout proche, répétait en sautillant : « Voleuse, voleuse ». La foule stupide, grossière, voyant qu'un oiseau qui ne parle pas d'ordinaire, accusait Almodis, y vit la preuve du crime de la pauvre fille et hurla en chœur : « Arde, arde ! La voleuse »



La fumée montait, rendue plus dense par les rameaux verts : elle eut vite étouffé la victime, et cette fumée épaisse et noire se dilua au vent et couvrit bientôt et le château et le bourg, et le coteau et la vallée.

Ainsi mourut Almodis la petite chambrière.

Le vieux prier et quelques bonnes âmes, seuls, pleuraient cette belle jeune fille, mais la foule, elle, se plaignait que l'on ne l'eût pas brûlée à petit feu. Le lendemain, lorsque Maître Colas Seutre, le bourreau, vint pour jeter les cendres au vent, il ne trouva point de cendres ; à la place du bûcher, sur le faite du coteau une fontaine avait jailli et dévalait doucement, tristement, avec un petit bruit de sanglots et de larmes.

Devant ce prodige, Maître Colas Seutre sentit ses cheveux se hérissier et ses pieds rentrer dans la terre ; il se rappela la prédiction d'Almodis, il regarda sur Montalembert et vit le nuage léger qui couvrait toujours, et le château et le bourg, et le coteau et la vallée. Alors Maître Colas Seutre jeta sa pelle en l'air et, hagard, courut comme un fou, par monts et par vaux, ne trouvant point de paroles ; à tous il montrait, en se frappant la poitrine, la brume légère. Il ne rentra jamais à la châtellenie de Monteneau et alla finir ses jours dans un ermitage. La terreur fut considérable à dix lieues à la ronde, lorsque l'on sut que s'était réalisée la prédiction d'Almodis, la petite chambrière.

Maître Pétrus Grimoard, destitué par Messire Bernard de Monteneau, vit se tourner contre lui la fureur populaire ; sans que l'on sût pourquoi ni comment, il fut retrouvé mort un matin dans un fourré de ronces. Ses deux assesseurs périrent aussi de mal mort avant la fin de l'année.

Quelques jours après, un couvreur réparant la toiture du castel de Montalembert, voyant Margot la pie sortir d'un trou du donjon, eut la curiosité d'explorer ce trou ; il y trouva, avec d'autres menus objets, la fameuse agrafe Sarrazine d'or fin et de brillants.

La voleuse, c'était Margot la pie, l'oiseau noir, lamé d'argent.





essire Guy fit saisir l'oiseau maudit, qui fut cloué tout vivant sur la grand 'poterne et principale entrée du logis noble de Montalembert.

Depuis lors, les pies ont été maudites, leurs cris annoncent le malheur. Messire Guy et Dame Adélaïde firent des messes pour l'âme d'Almodis, la petite chambrière, mais cette réparation tardive n'a point suffi, car la brume légère recouvre éternellement Montalembert, le bourg et le château, le coteau et la vallée ; on la voit d'aussi loin que porte le regard ; elle rappelle à la mémoire des générations, le crime de Maître Pétrus

Grimoard. La fontaine coule toujours du haut de la colline, avec son petit bruit de larmes.

Lorsque chaque an revient le mois de mai, lorsque fleurissent les buis et les genêts, qu'à la chute du jour, les rossignols chantent dans le calme du soir, qu'une brise légère entrechoque les jeunes rameaux, souvent apparaît, sur le bord de la fontaine ou au détour d'un chemin ombreux, une belle jeune fille blonde d'éclatante beauté. Vêtue d'un voile léger, rasant de ses pieds nus le sol du chemin ou assise sur l'herbe odorante, elle pleure en silence. C'est l'ombre d'Almodis, la petite chambrière, qui revient visiter les lieux aimés qu'elle a quitté avec tant de regrets. Comme des hommes elle n'a reçu que du mal, nul ne la peut approcher. À mesure que l'on avance, son ombre devient plus légère et de plus en plus floue ; ses blonds cheveux, son voile blanc se confondent bientôt avec la brume légère où la gracieuse vision se fond et s'évanouit. Parfois aussi, dans une fondrière ou à quelque carrefour sinistre, lorsque gronde l'orage, que la nuit est sombre et le ciel sans lune, que le vent siffle sa plainte lugubre dans les ruines et les arbres morts, on voit, dans un tourbillon, la hideuse silhouette de Maître Grimoard, le juge sénéchal. Il est toujours de noir habillé et accompagné de ses assesseurs : son corps décharné flotte dans sa grande robe, ses yeux sont de feux et sur sa toque carrée, croasse Margot la pie, l'oiseau maudit, aussi de noir habillé et lamée d'argent. Autour d'eux voltige un feu-follet.

Ils sont condamnés à rôder éternellement sur les lieux de leur crime, la maladie et la mort les suit.

Malheur au voyageur attardé, au paysan musard, à quiconque est amené par la malchance sur le chemin de ces maudits, car ils sont pour celui-là messagers de maladie et de mort ; il dépérit sans cause apparente et la mort le cueille avant que l'an ne soit écoulé.

A.B. A.B.

Le 7 juin 1917
9 heures du soir S. P. Bobe

...Le pas des souvenirs s'éloigne dans la nuit